

À Cléder, les 52 adhérents des officiers mariniers à la retraite du Kernic entretiennent le devoir de mémoire



Entouré des membres du bureau, Denis Person, président (deuxième à droite), a salué le travail du comité départemental qui travaille à la reconnaissance des maladies professionnelles des marins lors de l'assemblée générale du samedi 8 février 2025.

Les adhérents de l'[association des officiers mariniers à la retraite du Kernic](#) se sont réunis samedi 8 février 2025 à la salle de Créach-Oalec, à Cléder, sous la présidence de Denis Person. Il a rappelé un effectif de 52 adhérents venant des communes de Cléder, Plouescat, Lanhouarneau, Plounévez-Lochrist et Saint-Vougay.

En présence d'Éric Pennec, maire de Lanhouarneau, Denis Person a ouvert l'assemblée en faisant respecter un moment de recueillement en mémoire des adhérents disparus. La secrétaire, Christine Schnell, a ensuite présenté le bilan des activités et rappelé la cérémonie du 80e anniversaire du naufrage de l'Athabaskan, ainsi que les participations à diverses cérémonies commémoratives.

Le prix des cotisations augmente

Denis Person a annoncé les projets pour l'exercice 2025, dont une sortie annuelle le 10 ou 17 mai à Ode-Vras, un concours de pétanque le 2 août à Plounévez-Lochrist et les participations aux cérémonies patriotiques. Le président a souligné que le montant des cotisations augmente d'un euro en 2025. « Sur le montant perçu, l'association ne prend que 3 € uniquement sur les retraités », a-t-il conclu.